



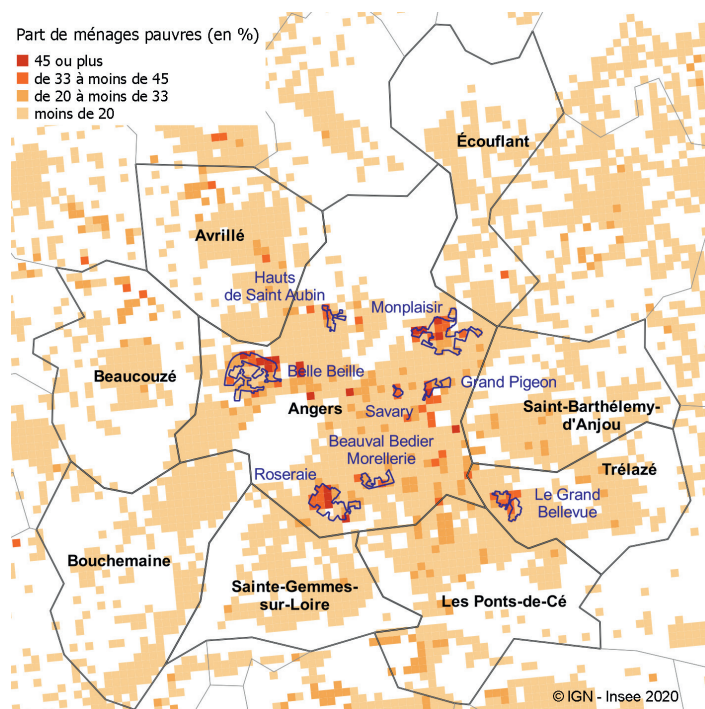
## Quartiers prioritaires d'Angers Loire Métropole : des parcours résidentiels possibles au sein du parc social

**E**n 2016, les huit quartiers de la politique de la ville (QPV) d'Angers Loire Métropole concentrent 14 % de la population du pôle centre, mais 43 % de sa population pauvre. Ces quartiers se caractérisent par des déménagements plus fréquents que dans un référentiel de QPV d'autres villes comparables, en raison de parcours résidentiels possibles y compris au sein du parc social, particulièrement présent localement. Comme dans le référentiel, les personnes arrivant dans les QPV d'Angers Loire Métropole ont des traits de fragilité nettement plus marqués que ceux qui les quittent, ce qui participe à un appauvrissement de ces quartiers. Les déménagements se font moins souvent à proximité que dans le référentiel, et ont plus souvent lieu en dehors des QPV. Pour un individu sur deux, quitter le quartier correspond à une amélioration significative de sa situation économique. *A contrario*, cela correspond à une dégradation pour une minorité d'entre eux.

Maëlle Fontaine, Pierre Loizeau, Insee

La communauté urbaine Angers Loire Métropole (ALM) compte huit quartiers prioritaires de la politique de la ville (*figure 1*), dont les contours ont été définis officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Dans ces quartiers, les actions de solidarité et de cohésion urbaine sont renforcées. La Roseraie, Monplaisir et Belle Beille sont les trois QPV d'Angers Loire Métropole les plus peuplés : ils abritent chacun plus de 6 000 habitants. Les autres QPV – Grand Pigeon, Beauval Bedier Morellerie, Le Grand Bellevue (situé dans la commune de Trélazé), les Hauts de Saint Aubin et Savary – comptent chacun moins de 3 000 habitants. Au total, 14 % de la population du pôle centre d'Angers Loire Métropole vit dans un QPV. Le pôle centre (*définitions*) est composé d'Angers et de huit communes limitrophes (Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Les Ponts-de-Cé, Trélazé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Écouflant). Par définition, les QPV se caractérisent par des indicateurs sociaux dégradés. Ainsi, par rapport au reste du pôle centre,

**1** Une forte concentration de ménages pauvres d'Angers Loire Métropole dans les QPV  
Part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015 (en %)



Sources : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA 2015. Données carroyées.

le taux de pauvreté monétaire (*définitions*) est quatre fois plus élevé et le niveau de vie médian (*définitions*) est plus faible de 40 %, soit 720 euros d'écart par mois. Les familles monoparentales y sont deux fois plus présentes. Les familles nombreuses, plus présentes dans les QPV qu'en dehors, y sont également plus souvent en situation de pauvreté. En conséquence, la population dans ces quartiers est beaucoup plus jeune : trois habitants sur dix ont moins de 18 ans contre deux sur dix dans le pôle centre.

### Davantage de logements sociaux que dans les QPV comparables

La situation des QPV d'Angers Loire Métropole peut être mise en perspective à l'aide d'un référentiel de QPV d'autres villes comparables au regard de critères de population et de poids des QPV (*méthode*). Ils se distinguent par une très forte présence du parc locatif social : 91 % de leur population vit en habitation à loyer modéré (HLM), contre 78 % dans le référentiel. Cependant, la concentration du parc locatif social n'est pas plus élevée que dans le référentiel, car les HLM sont également plus présents dans le reste du pôle centre.

La pauvreté, bien qu'élevée, est moins répandue dans les QPV d'ALM que dans ceux du référentiel (en 2016, 45 % contre 48 %). Elle s'y concentre cependant davantage : 43 % des habitants pauvres du pôle centre vivent en QPV, contre 38 % des habitants des unités urbaines du référentiel. Enfin, les QPV d'ALM se caractérisent par davantage de familles monoparentales et moins de familles nombreuses que dans les QPV comparables.

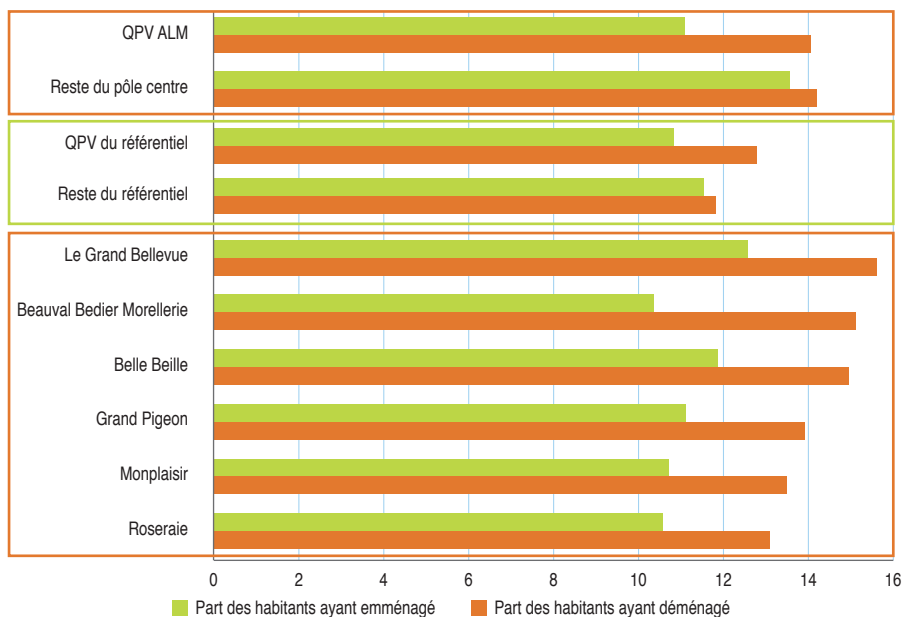
### Une forte mobilité résidentielle du fait d'un parc social relativement peu tendu

À Angers Loire Métropole, les habitants des QPV sont plus mobiles que ceux des QPV comparables : 14,0 % ont déménagé entre 2015 et 2016 (*figure 2*), contre 12,8 % dans le référentiel.

Les jeunes sont plus sujets aux mobilités que leurs aînés, de par les étapes de la vie qui les caractérisent (études supérieures, premier emploi, mise en couple ou décohabitation, arrivée d'un enfant, etc.). Cependant, la structure par âge de la population des QPV d'ALM est similaire à celle du référentiel et n'explique donc pas la forte mobilité des habitants des QPV d'ALM. Cette dernière s'explique plutôt par la possibilité de parcours résidentiels au sein du parc social. En effet, l'offre de HLM est abondante localement, dans les QPV mais aussi en dehors : 21 % des habitants du pôle centre hors QPV vivent en HLM, contre 18 % dans les unités urbaines hors QPV du référentiel. Traditionnellement, la tension sur le marché

## 2 Les habitants des QPV d'ALM déménagent plus souvent que ceux du référentiel

Part des habitants ayant emménagé ou déménagé entre 2015 et 2016 (en %)



Lecture : 11,1 % des habitants des QPV d'ALM en 2016 ont emménagé dans l'année ; 14,0 % des habitants des QPV d'ALM en 2015 ont déménagé dans l'année.

Source : Insee, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli) 2016.

des logements sociaux est telle qu'un ménage en HLM est incité à le conserver. En 2016, cette tension apparaît moins forte à ALM : les locataires de HLM dans le pôle centre déménagent plus souvent que ceux des unités urbaines du référentiel (15,2 % de sortants contre 12,7 %). Ils peuvent obtenir un logement plus adapté tout en restant en HLM.

Les habitants des QPV d'ALM (en locatif public ou non) sont plus mobiles que la moyenne des QPV du référentiel. Cette plus forte mobilité résidentielle prévaut dans chacun des QPV d'ALM, au sein desquels des différences existent néanmoins : elle est plus faible à la Roseraie et Monplaisir qu'au Grand Pigeon, à Beauval Bedier Morellerie ou encore à Belle Beille.

En 2016, 11,1 % des habitants des QPV d'ALM y ont emménagé dans l'année. Entre 2015 et 2016, ces quartiers connaissent un déficit migratoire, avec 3 300 entrants et 4 300 sortants (*définitions*). Ce phénomène est légèrement plus prononcé que dans le référentiel.

### Emménager dans un QPV : des traits de fragilité marqués

Comme dans le référentiel, les entrants dans un QPV d'Angers Loire Métropole sont plus exposés à la précarité que les habitants n'ayant pas changé de logement. Leur niveau de vie médian est inférieur de 6 %, un écart comparable à celui du référentiel (7 %). Les quartiers la Roseraie, Monplaisir et Le Grand Bellevue accueillent les arrivants les plus modestes, avec un niveau de vie médian inférieur de 7 à 9 % à celui des habitants n'ayant pas changé de logement, soit de 70 à 100 euros de moins par mois.

Le quartier Grand Pigeon fait exception : les entrants y sont plus aisés que les personnes n'ayant pas changé de logement, avec un niveau de vie médian supérieur de 9 %. De fait, les logements sociaux réhabilités ou nouvellement construits dans ce quartier attirent, de par leurs critères d'éligibilité, des populations actives, au niveau de vie plus élevé.

Les arrivants dans les QPV d'ALM, bien que très touchés par la pauvreté, le sont

#### Avertissement

Les mobilités résidentielles observées dans cette étude ont eu lieu entre 2015 et 2016. Une actualisation à partir de millésimes ultérieurs de la source utilisée permettra de confirmer ou non les tendances identifiées pour la période 2015-2016, notamment en ce qui concerne la plus forte fréquence des mobilités, la moindre tension dans le parc locatif public, ou encore le profil des personnes mobiles.

Par ailleurs, la contribution des mobilités résidentielles à la paupérisation des QPV est à interpréter avec précaution. D'une part, les politiques publiques menées dans le cadre des contrats de ville à partir de 2014 pourraient freiner ce phénomène. D'autre part, les données ne permettent pas d'appréhender les trajectoires individuelles avant 2015. Il n'est donc pas possible de savoir si les sortants les plus aisés sont des individus auparavant pauvres, ayant vu leur situation radicalement s'améliorer, ou s'il s'agit d'individus dont les revenus plus confortables permettent de déménager pour quitter des quartiers qui se paupérisent.

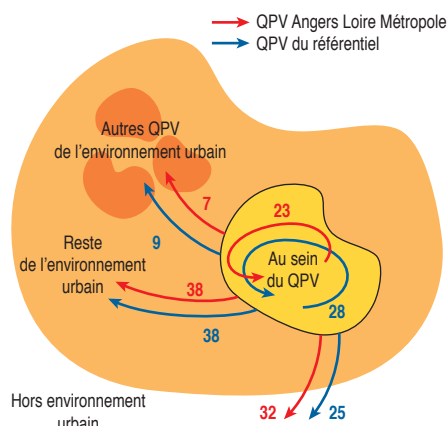
moins que dans ceux des villes comparables du référentiel (49 % contre 53 %). Parmi l'ensemble des entrants, 39 % résidaient déjà dans un QPV d'ALM, dont 30 % dans le même QPV. Ces derniers sont dans une situation particulièrement difficile : 55 % vivent sous le seuil de pauvreté, contre 49 % des autres arrivants. S'ils ont déménagé à l'intérieur du quartier, c'est souvent pour bénéficier d'un autre logement HLM plus adapté à la taille de leur famille, ou d'un logement personnel s'ils partageaient le précédent avec une autre famille.

### Déménager des QPV : plus souvent pour en sortir que dans le référentiel

Quartiers d'entrée sur le territoire, les QPV d'Angers Loire Métropole peinent à garder leur population. Sur 100 individus y vivant en 2015 et ayant déménagé dans l'année, seuls 30 restent dans l'un de ces quartiers, contre 37 dans le référentiel. Dans le détail, ils sont à la fois moins nombreux à rester

### 3 Les sortants des QPV d'ALM quittent plus souvent l'environnement urbain

Destination des individus déménageant d'un QPV entre 2015 et 2016 (en %)



Note : l'environnement urbain correspond au pôle centre pour ALM, et à l'unité urbaine pour les autres villes du référentiel.  
Lecture : les sortants des QPV d'ALM sont 32 % à déménager en dehors de l'environnement urbain entre 2015 et 2016.  
Source : Insee, Fideli 2016.

dans le même quartier (23 contre 28) et à rejoindre un autre QPV d'ALM (7 contre 9) (figure 3). A contrario, 32 quittent le pôle centre (dont 4 pour un QPV d'une autre ville), alors que dans le référentiel, 25 sortants sur 100 quittent l'unité urbaine.

Les sortants déménagent plus loin que ceux du référentiel : un sur deux s'installe à plus de 3,5 kilomètres (km), contre 2,4 km dans le référentiel. Ce plus grand éloignement concerne tous les QPV, excepté Le Grand Bellevue dont un sortant sur deux s'installe à moins de 1,6 km. Les sortants déménagent en majorité en location HLM (63 % contre 55 % dans le référentiel). En outre, 13 % deviennent propriétaires, comme dans le référentiel. L'accès à la propriété, qui traduit le plus souvent une amélioration significative du niveau de vie, a presque toujours lieu en dehors d'un QPV.

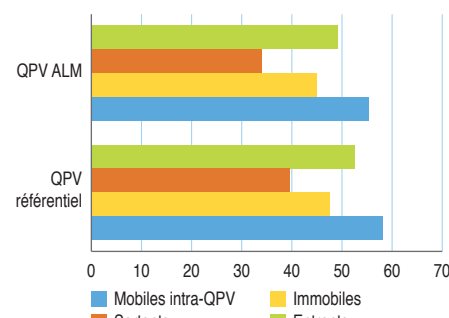
### Les mobilités résidentielles accentuent la paupérisation de ces quartiers

La pauvreté touche 45 % de la population des QPV d'Angers Loire Métropole en 2016 ; elle s'accroît entre 2015 et 2016. Dans ces territoires, les individus qui partent sont plus aisés que ceux qui arrivent (figure 4), le taux de pauvreté des premiers étant inférieur de 15 points à celui des seconds (49 % contre 34 %). Cet écart est légèrement supérieur à celui du référentiel, pour lequel un appauvrissement est également constaté entre 2015 et 2016, mais de façon moins prononcée. La Roseraie est le QPV dans lequel la pauvreté s'accroît le plus par le jeu des mobilités, avec un écart entre les sortants et les entrants très marqué.

Cette paupérisation s'explique en partie par la population accueillie. En effet, les familles monoparentales, plus pauvres que les autres types de familles, sont plus présentes parmi les entrants que parmi les sortants. Leur présence se renforce dans les QPV en 2016 par

### 4 Pauvreté des entrants et sortants : des écarts prononcés

Taux de pauvreté des habitants selon leur statut au regard de la mobilité résidentielle en 2016 (en %)



Lecture : en 2016, 49 % des entrants nets (définitions) dans un QPV d'ALM sont pauvres.  
Source : Insee, Fideli 2016.

rapport à 2015. Cette situation est plus marquée à Beauval Bedier Morellerie, mais aussi dans une moindre mesure à Belle Beille et la Roseraie. A contrario, Le Grand Bellevue perd des familles monoparentales. Les mobilités résidentielles tendent par ailleurs à diminuer la part des familles nombreuses dans les QPV d'ALM. Celles-ci ne représentent en effet que 7,3 % des entrants, contre 8,1 % des sortants et 9,4 % d'immobiles (définitions), avec des écarts plus marqués à Beauval Bedier Morellerie, Belle Beille et Monplaisir. Le Grand Bellevue, à Trélazé, fait exception en apparaissant, grâce à sa plus forte proportion de grands logements, comme un territoire d'accueil de familles nombreuses.

### Quitter son QPV : des réalités hétérogènes

Les mobilités résidentielles accompagnent souvent des étapes importantes dans les trajectoires familiales et professionnelles des individus. Aussi un déménagement est souvent corrélé à une variation du niveau de vie, soit par un effet sur les revenus ou

## Monplaisir et Belle Beille à l'aube d'un vaste programme de rénovation

Dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) lancé en 2014 pour une durée de 10 ans, Monplaisir et Belle Beille ont été reconnus quartiers d'intérêt national. Avec la convention signée le 10 septembre 2018 (à l'issue du protocole de préfiguration 2015 – mi 2018), de nombreuses actions d'aménagement urbain (démolitions, constructions, réhabilitations, résidentialisations, équipements, etc.) sont engagées pour améliorer le cadre de vie de leurs 13 600 habitants.

Monplaisir et Belle Beille ne détonnent pas des autres QPV d'Angers Loire Métropole quant à la forte présence de logements sociaux – qui concentrent plus de 90 % de la population résidente – et de familles monoparentales. Cependant, Belle Beille apparaît comme un quartier plus mixte, avec nettement moins de familles nombreuses et un niveau de vie médian plus élevé que la moyenne des autres QPV. A contrario, Monplaisir est l'un des QPV les plus en difficulté au regard des différents indicateurs de fragilité.

Comme presque tous les autres QPV d'ALM à l'exception de Grand Pigeon, Monplaisir et Belle Beille accueillent une population en moyenne plus modeste et voient partir une population en moyenne plus aisée que celle déjà en place. Considéré seul, ce mécanisme concourrait à un appauvrissement de ces quartiers entre 2015 et 2016, comme c'est le cas à Monplaisir. Cependant, à Belle Beille – où les mobilités sont pourtant plus fréquentes qu'à Monplaisir – le phénomène est contrebalancé par une amélioration légère du niveau de vie des habitants n'ayant pas déménagé, conduisant *in fine* à une stabilité du taux de pauvreté sur un an.

À Belle Beille, qui jouxte le campus universitaire, les mobilités résidentielles rajeunissent beaucoup le territoire : 20 % des entrants ont entre 19 et 26 ans, soit deux fois plus que la population déjà en place. Beaucoup sont des couples sans enfant. Les situations économiques des sortants et de ceux qui restent dans le QPV sont proches, contribuant à une plus grande mixité du quartier par rapport aux autres QPV.

Monplaisir se distingue des autres QPV par une très forte mobilité à l'intérieur du quartier et beaucoup de déménagements de proximité. La moitié des sortants de Monplaisir déménage à moins de 3,1 km, contre 4,1 km pour les sortants de Belle Beille. Parmi les sortants, 31 % restent à l'intérieur du QPV. Ces personnes sont particulièrement en difficulté, avec plus de 50 % d'individus sous le seuil de pauvreté.

les transferts socio-fiscaux (dans le cas d'un retour à l'emploi, par exemple), soit par un effet sur le nombre d'individus dans le ménage (dans le cas de la naissance d'un enfant, par exemple).

Quitter le QPV va fréquemment de pair avec une amélioration individuelle de la situation économique et amène aussi à côtoyer un nouveau voisinage (*méthode*) plus aisé. Ainsi, 46 % des personnes qui ont quitté le quartier entre 2015 et 2016 ont vu leur niveau de vie augmenter de plus de 5 % entre ces deux années, dont les deux tiers de plus de 20 %. Parmi ceux qui étaient pauvres en 2015, un sur trois ne l'est plus en 2016. De plus, la plupart de ceux qui quittent le quartier rejoignent un voisinage moins paupérisé : en moyenne, le taux de pauvreté du nouveau voisinage est inférieur de 10 points à celui de l'ancien voisinage.

Cependant, tous les départs du quartier ne traduisent pas des embellies. En effet, 34 % des personnes qui ont quitté un QPV ont vu leur niveau de vie baisser de plus de 5 % entre 2015 et 2016, dont la moitié de plus de 20 %. Parmi eux, 34 % sont pauvres en 2016, et en particulier 9 % ne l'étaient pas en 2015 mais le sont devenus. Dans la plupart des cas, ces situations correspondent à des pertes de revenus et non à des modifications de la structure familiale. Quitter le quartier tout en restant ou devenant pauvre signifie dans un cas sur trois rejoindre un voisinage tout aussi paupérisé voire davantage, par exemple dans un autre QPV d'ALM. ■

## Définitions

Le **pôle centre** d'Angers Loire Métropole, utilisé notamment dans le cadre du schéma de cohérence territoriale, est de taille comparable à l'unité urbaine d'Angers, mais intègre la commune d'Écouflant en continuité morphologique avec la commune d'Angers, et exclut les communes des Garennes sur Loire et de Mûrs-Erigné, situées au sud de la Loire.

Le **taux de pauvreté monétaire** est la part d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian national, soit 1 025 € par mois en 2016.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par son nombre d'unités de consommation (UC). Le revenu disponible comprend les revenus d'activité, de remplacement et du patrimoine, nets de cotisations sociales, auxquels sont ajoutées les prestations sociales et sont retranchés les prélèvements directs. Les UC constituent un système de pondération attribuant à chaque membre un coefficient : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Par exemple, un couple avec deux enfants de 8 et 15 ans comprend 2,3 UC.

Le **revenu médian** est le revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur.

Les **entrants** d'une zone correspondent aux individus ayant emménagé dans cette zone. Parmi ceux-ci, les **entrants nets** sont ceux qui n'habitaient pas déjà dans la zone auparavant.

Les **sortants** d'une zone correspondent aux individus ayant déménagé de cette zone. Parmi ceux-ci, les **sortants nets** sont ceux qui n'habitent plus dans la zone après le déménagement.

Les **immobiles** d'une zone correspondent aux individus n'ayant pas du tout déménagé.

## Méthode

Aucune donnée n'est présentée sur les quartiers prioritaires des Hauts de Saint Aubin et de Savary dont les populations sont inférieures à 2 000 habitants, seuil en dessous duquel le secret statistique n'est plus respecté.

Les quartiers de la politique de la ville (QPV) d'Angers Loire Métropole sont comparés aux QPV d'un **référentiel** d'autres villes, jugées comparables au regard des trois critères suivants :

- population de la ville-centre comprise entre 100 000 et 200 000 habitants ;
  - population de l'unité urbaine englobante comprise entre 150 000 et 300 000 habitants ;
  - part de la population de l'unité urbaine vivant en QPV comprise entre 10 et 20 %.
- 10 villes remplissent ces trois critères : Caen, Le Havre, Le Mans, Limoges, Metz, Nancy, Nîmes, Orléans, Perpignan et Reims.

Le **voisinage** d'un individu est défini comme la population habitant dans un carreau de 500 mètres de côté dont l'individu est situé au centre.

## Sources

La source **Fideli** est le fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les individus. Elle permet d'observer les caractéristiques du ménage et du logement sur deux années consécutives, et de repérer si l'individu a connu ou non une mobilité résidentielle.

**Filosofi** (Fichiers localisés sociaux et fiscaux) est une source fiscale issue de la DGFIP (revenus fiscaux et taxe d'habitation) et d'organismes gestionnaires de prestations sociales (Cnaf, Cnav, CCMSA). Cette dernière permet entre autres de calculer à un niveau infracommunal le niveau de vie médian et le taux de pauvreté.

Les données sont millésimées 2016 et renseignent à la fois les situations de 2016 et de 2015.

Cette étude a été réalisée avec la collaboration de l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Stéphanie Hervieu et Nathalie Montot).

Insee Pays de la Loire  
105, rue des Français Libres  
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication  
Pascal Seguin

Rédactrice en chef  
Myriam Boursier

Bureau de presse  
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689  
© INSEE Pays de la Loire  
Mai 2020

## Pour en savoir plus

- Bovi H. et al., *Quartiers prioritaires de la ville : des mobilités résidentielles aussi fréquentes que dans l'ensemble de Rennes Métropole*, Insee Analyses Bretagne, n° 83, avril 2019.
- Pilarski C. et al., *Entrer ou sortir des quartiers prioritaires : des trajectoires en partie liées aux variations de revenu et au coût du logement*, Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 53, avril 2019.
- *Mobilité résidentielle entre 2015 et 2016 : un mouvement de même ampleur dans les quartiers prioritaires que dans le reste de la ville*, Rapport 2017 de l'Observatoire national de la ville, juillet 2018.
- Chesnel H. et al., *Angers : 32 500 habitants dans les 8 QPV de l'agglomération*, Insee Pays de la Loire, Dossier, n° 3, mars 2017.

